Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la communication

Madame SKRZAT Catherine
3, rue Godefroy de Bouillon
63000 CLERMONT-FERRAND

Paris, le 9 février 2012

RESULTAT D'ADMISSION

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales

Département du recrutement, de la mobilité et de la formation

Pôle recrutement et parcours professionnels

Sophie DEVLAMYNCK

sophie.devlamynck@culture.gouv.fr

Téléphone : 01.40.15.87.85

Télécopie 01 40 15 81 29

N° d'inscription 2011-d'Attaché(e) 2è classe-10-9069

http://concours.culture.gouv.fr

Madame,

J'ai le regret de vous informer que le jury du examen professionnel sur épreuves d'attaché(e) 2è classe (repyramidage), ne vous a pas déclarée admise.

Toutefois, vous avez été inscrite sur la liste complémentaire des candidats auxquels il pourrait être fait appel en cas de désistements de candidats sur la liste principale ou de vacances de postes. La validité de cette liste est de deux années à compter du jour de sa publication, ou jusqu'à l'organisation d'un nouveau concours.

Les notes que vous avez obtenues sont :

Epreuves	Coeff	Note	Total épreuve
_ ADMISSIBILITE _ Epreuve écrite d'admissibilité _ Épreuve écrite d'admissibilité	1	14,00	14,00
_ ADMISSION _ Epreuve orale d'admission _ Epreuve orale	3	15,00	45,00
	Total		**59,00**

La note du dernier candidat admis est : **62**

Votre rang de classement sur la liste complémentaire est : 2

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable du pôle recrutement et parcours professionnels

Annick PASQUET

La présente décision peut être contestée par voie de recours contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de sa notification.